



**Procès-verbal des délibérations du
Conseil Municipal du 05 mai 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le cinq mai à vingt heures, le Conseil Municipal, convoqué en séance ordinaire, par son Maire, Monsieur Hugues BRUN, par convocation en date du 28 avril 2025, s'est réuni, à la Mairie. La séance a été publique.

Date d'affichage de la convocation : 28 avril 2025

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 9

Nombre de conseillers votants : 9

Etaient présents : Mmes et Mrs BRUN Hugues, GENNETEAU, BRUN Etienne, TAPHANEL, MARIN Patrick, DESBOIS, MARIN Jean-Hervé, GUIGNON, GOUTARD

Etaient absentes excusées » : Mmes DURAND, VERAN

Etaient absents: Mmes DE ARAUJO, BERTRAND, DUMAS, Mr JAMONEAU

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer. Monsieur le Maire ouvre la séance.

Secrétaire de séance : Madame GENNETEAU a été élue secrétaire de séance.

Il approuve à l'unanimité (8 votants, Mr GOUTARD n'étant pas présent au moment du vote) le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 31 mars 2025.

DELIB2025-20 – Location du local commercial 20 Place Jacques du Bellay

Il décide à l'unanimité (9 votants) de louer le local commercial communal sis à SAVIGNE SUR LATHAN, 20 Place Jacques du Bellay à Monsieur COMITO Roberto pour exercer une activité de restauration, vente à emporter et sur place de spécialités italiennes, de fixer le loyer mensuel à 500 € prenant effet dès signature du bail commercial, de désigner Maître BERTONCINI, Notaire associé de la SARL TOURAINE LATHAN NOTAIRES de SAVIGNE SUR LATHAN, pour la rédaction du bail commercial dont les frais seront à la charge du preneur et dans les mêmes conditions que le précédent bail, et d'autoriser le Maire ou un Adjoint à signer toutes les pièces se rapportant à cette décision.

DELIB2025-21 – Actualisation du prix de vente de la maison rue de la Croix Rouge

Vu les retours des agences immobilières et en raison des travaux de rénovation à prévoir, il décide à l'unanimité (9 votants) d'actualiser le prix de vente du bien immobilier F 960, 5 rue de la Croix Rouge à 172 000.00 € net vendeur.

DELIB2025-22 – Décision modificative n° 01 Budget communal

Il approuve à l'unanimité (9 votants) la décision modificative n° 01 du Budget communal pour les achats de tables à la salle des fêtes, du matériel de voirie, des jeux à l'Espace Magnolias et l'ajustement des crédits à l'opération des enfouissements de réseaux Avenue des Tourelles pour un montant total de 4 700.00 €.

DELIB2025-23 – Décision modificative n° 02 Budget communal

Il approuve à l'unanimité (9 votants) la décision modificative n° 02 du budget communal d'un montant de 41 099.22 € permettant l'intégration de l'avance forfaitaire du lot 1 Pigeon à l'opération Aménagement des abords du collège (écriture comptable sans effet au montant total du marché initial).

DELIB2025-24 – Convention de récupération d'animaux errants

Vu le nombre d'animaux errants récupérés sur le territoire communal, il accepte à l'unanimité (9 votants) le projet de convention de la société FOURRIERE ANIMALE 37 de Rivarennes facturant la prestation aux propriétaires identifiés.

DELIB2025-25 – Demande de subvention au Collège de Château la Vallière

Il attribue à l'unanimité (9 votants) la somme de 75.29 € au Collège de Château la Vallière permettant à 6 élèves domiciliés à Savigné de bénéficier de voyages scolaires et journées pédagogiques.

Questions diverses :

Il prend connaissance des différentes manifestations et cérémonies à venir :

- Cérémonie du 8 Mai : 11 h 15
- Mardi 13 mai : Devoir de mémoire au Collège
- Vendredi 16 mai : concert à l'église de Savigné de l'école de musique de Cléré les Pins
- Samedi 17 mai : AG du Musée Savignéen
- Samedi 24 mai et dimanche 25 mai : Fête de Printemps
- Samedi 21 juin : Color Run
- Samedi 28 juin à 11 h 30 : inauguration des travaux de voirie au Collège
- Mercredi 23 juillet et jeudi 24 juillet : Caravane sportive au gymnase de Savigné

Le Maire,

Hugues BRUN



La Secrétaire de Séance,

Cécile GENNETEAU